

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. BEN HADDOU, Conseillère communale, relative à la place Jorez, au parc Grisar et à l'axe Fiennes-Bara

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU leest de volgende tekst voor:

Lors de ma précédente interpellation concernant la place Jorez, le parc Grisar et l'axe Fiennes-Bara, vous avez confirmé la volonté du Collège d'investir dans ces espaces publics, tout en indiquant que les travaux ne débuteront qu'en 2028 et que le budget exact destiné à chaque site n'était pas encore déterminé.

Or, les habitants de Cureghem attendent depuis longtemps une amélioration réelle de ces espaces, qui continuent aujourd'hui à souffrir de problèmes importants de propreté, d'insécurité, de manque de verdure et d'abandon.

Depuis notre dernière discussion, beaucoup de citoyens nous interrogent encore sur ce qui est réellement prévu. À ce stade, les annonces restent très générales : on parle de végétalisation, de jeux pour enfants et de clôtures, mais sans vision claire, sans calendrier détaillé et sans répartition précise des moyens.

Le « PTB » souhaiterait donc obtenir aujourd'hui une vision globale et transparente du projet.

J'aimerais dès lors vous poser les questions suivantes :

Quel est, aujourd'hui, le calendrier précis ainsi que le montant du réaménagement de la place Jorez, du parc Grisar et de l'axe Fiennes-Bara ?

Quelles sont les différentes étapes du projet entre aujourd'hui et le lancement des travaux annoncé pour 2028 ?

Sous quelles formes les habitants seront-ils consultés concrètement ?

Quelle part du budget sera consacrée spécifiquement :

1 – A la place Jorez

2 – Au parc Grisar

3 – A l'axe Fiennes-Bara

Existe-t-il déjà une estimation des coûts liés à la végétalisation, aux équipements pour enfants, aux aménagements de sécurité, aux clôtures et fermetures nocturnes envisagées ?

Le Collège envisage-t-il des financements complémentaires au-delà des 500.000€ annoncés initialement ?

Quels engagements concrets seront pris concernant l'entretien quotidien, la présence humaine sur ces espaces, la sécurité, la prévention et la propreté ?

Enfin, quelles mesures temporaires seront mises en place d'ici 2028 afin que les habitants ne doivent pas attendre plusieurs années supplémentaires avant de voir des améliorations concrètes ?

Les habitants de Cureghem ont besoin de réponses précises, d'un calendrier clair et d'engagements concrets. Après plusieurs réaménagements inutiles au fil des décennies, il est essentiel que ce nouveau projet réponde enfin durablement aux besoins du quartier.

Monsieur le Bourgmestre :

Je confirme que nous sommes au cœur du processus de redynamisation des trois espaces issus de la place du métro, actuellement sans nom officiel : la place Jorez, l'espace de la rue de Fiennes et l'espace Grisard. Ce projet sera peut-être l'occasion de leur attribuer une dénomination.

La phase de consultation a démarré en janvier et se prolongera jusqu'en septembre. Il me semble essentiel de laisser du temps à la concertation, car les visions ne sont pas toujours alignées, comme on le voit pour la place Jorez. Mon objectif est de faire aboutir un projet concerté qui réponde aux besoins réels des habitants.

Après septembre, nous introduirons la demande de permis d'urbanisme, programmée jusqu'en novembre. Suivront ensuite la phase d'adjudication pour désigner l'entrepreneur, puis le lancement des travaux.

Le montant de 500.000€ inscrit au budget sera principalement consacré à la place Jorez, notamment pour régler la question du barriérage. Je chiffrerai la répartition fine dès que le projet définitif sera adopté par les habitants. Pour l'espace Grisard, j'envisage un financement complémentaire par un glissement de crédit via le « Contrat de Rénovation Urbaine n° 7 (Gare du Midi) ». Pour les deux autres sites, nous pourrions recourir à des charges d'urbanisme.

Je suis en contact avec plusieurs collectifs, notamment celui de l'espace Grisard dont je soutiens la dynamique très fédératrice. Le potager animé de la place Jaurès et le coin de la Maison communale sont également intégrés à ces réaménagements. La consultation se poursuit sur le terrain via des réunions de quartier, à l'image de celle qui s'est tenue récemment à l'espace « Cosmos ».

F. BEN HADDOU

En tant que riveraine de ce quartier, je peux témoigner que la priorité absolue des citoyens est la sécurité. Bon nombre d'entre eux réclament l'installation de grillages pour garantir la propreté de la place en journée et, surtout, pour sécuriser le site durant la nuit. Sa situation géographique, à la sortie immédiate de la station de métro Clémenceau, engendre de lourdes problématiques. Pouvez-vous nous confirmer si la pose d'un grillage est définitivement prévue, sachant que vous évoquez des avis partagés parmi les habitants ?

Monsieur le Bourgmestre :

Nous sommes entièrement d'accord et c'est précisément la raison d'être de ce projet. Souvenez-vous, des grilles temporaires entouraient la place : notre objectif, en inscrivant un budget de 500.000€ est de les remplacer par un aménagement urbain pérenne. Bien que je partage votre avis sur la nécessité de cette installation, certaines voix s'y opposent. À partir du moment où nous lançons une consultation citoyenne, la moindre des choses est de respecter l'avis des participants. Nous ne parviendrons pas à convaincre tout le monde que les structures imaginées dans le projet initial constituent la meilleure solution.

F. BEN HADDOU :

J'entends bien vos arguments, mais je souhaite soulever une autre problématique majeure : celle de l'éclairage public. Allez-vous améliorer l'infrastructure actuelle ? La situation nocturne est catastrophique et pose un réel problème de sécurité.

Monsieur le Bourgmestre :

Les 500.000€ du budget communal ne sont pas destinés à financer l'éclairage public. Cette infrastructure relève du financement de « Sibelga ». Il est donc plus judicieux de solliciter ce gestionnaire de réseau afin d'apporter les améliorations nécessaires dans nos rues, plutôt que de faire peser ces coûts sur les finances communales.

F. BEN HADDOU :

À l'heure actuelle, êtes-vous en mesure de préciser le montant exact ou le pourcentage du budget alloué spécifiquement à la place Jorez ?

Monsieur le Bourgmestre :

Il est impossible de vous donner un montant exact à ce stade puisque la concertation avec les habitants se poursuit pour définir la nature précise des aménagements.

Toutefois, je vous confirme que la majorité de l'enveloppe de 500.000€ sera consacrée à cet espace.